

"Les Britanniques trop contents d'un "non" français" dans Libération (27 avril 2005)

Légende: Le 27 avril 2005, le Britannique John Monks, secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES), apporte son soutien au traité établissant une Constitution pour l'Europe et explique les raisons qui conduisent les défenseurs du libéralisme anglais à rejeter ce texte.

Source: Libération. 27.04.2005. Paris.

Copyright: (c) Libération

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"les_britanniques_trop_contents_d_un_"non"_français"_dans_liberation_27_avril_2005-fr-0aeb767f-6847-4576-a0e5-6f1d74f29076.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 18/09/2012

Les Britanniques trop contents d'un "non" français

La Constitution européenne offre des avancées sociales qui ne sont pas du goût des défenseurs du libéralisme anglais.

Comment ne pas être interpellé lorsque l'on sait que les Britanniques, chantres du libéralisme, redoutent les avancées sociales que porte la Constitution européenne ? Qu'est-ce qui les dérange ?

La partie économique et sociale apporte des avancées. En effet, elle énonce des valeurs et des objectifs importants du point de vue social et syndical (« plein-emploi », « économie sociale de marché »). Elle intègre la Charte des droits fondamentaux juridiquement contraignante et elle consacre également le rôle des partenaires sociaux au niveau européen.

Durant la conférence intergouvernementale, le Royaume-Uni a largement œuvré pour limiter les avancées sociales contenues dans le texte, notamment contre le droit de grève prévu dans la charte. Si, de ce côté de la Manche, les partisans du non reprochent à cette Constitution d'être trop libérale, outre-Manche, les opposants du traité constitutionnel la trouvent trop sociale : elle va à l'encontre du modèle anglo-saxon qui prône l'ultralibéralisme et combat l'intervention de normes européennes qui favoriseraient plus d'Europe sociale. Des droits sociaux accrus ne sont pas les bienvenus au Royaume-Uni.

Ce n'est pas cette Europe que je veux pour les travailleurs européens. Je défends le modèle social européen contre le modèle anglo-saxon, c'est pourquoi je veux m'appuyer sur la Constitution et les avancées sociales qu'elle offre pour renforcer le modèle social européen basé sur le dialogue social, des services publics efficaces, une protection sociale pour tous, autant d'éléments inscrits dans cette Constitution. Le contraire de ce modèle social est celui qui est défendu par le gouvernement britannique qui a tout intérêt à voir échouer ce grand projet. C'est un des enjeux de ce référendum. Si la France vote non au référendum sur la Constitution, je devine à l'avance quelle sera la déclaration du gouvernement britannique au lendemain du 29 mai, et je voudrais d'ores et déjà en informer les Français. En effet, il y a fort à parier que nous lirions dans les journaux britanniques la chose suivante : « Suite au résultat négatif du référendum français, le Premier ministre britannique a déclaré : nous regrettons vivement que le peuple français ait rejeté sans appel la nouvelle Constitution européenne. Nous le regrettons, même si ce résultat ne nous étonne pas.

Ce qui a été rejeté, c'est l'approfondissement de la construction européenne, y compris le concept d'Europe sociale, imaginé notamment par Jacques Delors. Le vote français a, de toute évidence, été influencé par les craintes liées au chômage, aux délocalisations et à l'allongement des horaires de travail. De nombreux électeurs français semblent penser que l'Europe peut rester à l'écart de la mondialisation et s'abstenir de devenir compétitive dans tous les sens du terme.

Ils ont été encouragés dans cette opinion à mon avis, injustement par les hommes politiques français de tout bord, y compris le président Chirac, qui a, notamment, torpillé les récentes propositions de la Commission européenne relatives à la libéralisation des services (directive Bolkestein), mesure essentielle pour l'avenir de l'Europe. Les Français défendent un statu quo consistant en un taux de chômage élevé et une faible croissance ; or ce système est en train d'échouer complètement au moment où le commerce mondial se développe et où certains pays européens, dont le Royaume-Uni, affichent une croissance plus forte que dans la zone euro.

A mon sens, ce vote exclut également une Europe à deux vitesses ou à géométrie variable. Après un tel résultat, la France espère-t-elle faire encore partie du peloton de tête ? Et dans quels domaines ? La politique fiscale ? Certainement pas, à juger des difficultés auxquelles l'euro et son pacte de stabilité et de croissance sont confrontés, et qui sont dues principalement aux problèmes économiques de la France et de l'Allemagne.

Une Europe plus sociale ? Quiconque pense que la dimension sociale de l'Europe pourrait être renforcée dans une nouvelle Constitution se fourvoie. Vu le taux de chômage élevé et la faiblesse de la croissance, l'Europe n'a vraiment pas besoin d'un surcroît de droits sociaux, d'une protection sociale renforcée, d'une législation du travail plus rigide et d'une réduction de la flexibilité. L'alternative est claire : il nous faut une

Europe qui prenne la forme d'un marché ouvert, une Europe en expansion mettant en avant l'entrepreneuriat et la compétitivité, et dont la politique sociale se limite à aider les personnes à s'adapter aux changements, une Europe qui renonce à ses ambitions démesurées et hégémoniques et qui reconnaisse que son avenir réside dans une association d'Etats membres basée sur la méthode intergouvernementale, et non sur une Commission européenne non élue. Voilà ce que les électeurs français ont voulu souligner. »

Je suis radicalement opposé à ce point de vue qui pourrait être donné par le gouvernement britannique après un éventuel refus de la Constitution par la France. Si la France vote non, les Britanniques crieront inévitablement victoire.